

Election de Simone Veil à l'Académie Française

Publié le 22 novembre 2008 · R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray) · 3 min de lecture



Suresnes, le 22 novembre 2008

L'élection par 22 voix sur 29 de Simone Veil à l'Académie Française en remplacement de Pierre Messmer est à marquer d'une pierre noire et à considérer comme un jour de deuil, de désolation et de honte pour la France, jadis appelée Fille aînée de l'Eglise.

La palme de l'hypocrisie revient à « La Croix », quotidien « chrétien » qui déclarait la veille de cette funeste élection en se référant au parcours de Madame Veil : « *C'est peut-être cela qui fera d'elle une « immortelle », digne successeur de Pierre Messmer* » (sic). La froide neutralité de ce journal face au véritable crime organisé de l'avortement sans oser dénoncer celle qui est à l'origine de sa libéralisation provoque un véritable dégoût et une profonde tristesse.

Quant au clergé son honneur aurait pu être relevé si Mgr Claude Dagens, académicien lui aussi, évêque catholique et membre de la Commission doctrinale de la Conférence Episcopale de France, avait eu le sursaut de rappeler les plus de sept millions de meurtres d'enfants innocents commis par la permission expresse de la loi Veil.

Après avoir vainement attendu de la hiérarchie catholique de France une déclaration indignée à l'annonce de la candidature de Simone Veil, il serait du devoir impérieux de Mgr Dagens de marquer solennellement sa désapprobation en refusant de siéger auprès de la responsable légale du contemporain massacre des innocents.

Nous attendrions aussi qu'il appelle fermement ses confrères, encore une fois muets devant un pareil scandale, à dénoncer cette imposture et cette infamie.

Il rendrait ainsi un semblant de dignité à un malheureux épiscopat français qui a brillé par un lâche silence contrairement à un Mgr Dupanloup qui en 1863 s'était opposé à la candidature de Littré, agnostique militant, et l'avait fait battre une première fois. Lorsqu'en 1871, Littré fut enfin

élu, Mgr Dupanloup, empêché de démissionner, ne remit jamais les pieds à l'Académie.

Mais peut-on vraiment attendre de Mgr Dagens qu'il ait le courage de dénoncer – comme l'Eglise depuis 2000 ans, comme tous les Papes – l'incroyable crime organisé de l'avortement et l'indécente présence de celle qui l'a légalisé alors qu'il a participé^[1] au 250^{ème} anniversaire de la création de la franc-maçonnerie à Angoulême ?

Abbé Régis de CACQUERAY , Supérieur du District de France

Notes de bas de page

1. FRANC-MAÇONNERIE ANGOULÊME 2008 – Manifestation organisée par les Loges d'Angoulême.

Tables rondes publiques :

- samedi 15 novembre 10h00. « La Franc-maçonnerie dans l'histoire, un éclairage local et national » Participants : André Combes, Paul Lévy, Jérôme Royer. Modérateur : Ludovic Marcos

- Samedi 15 novembre 14h30. « Désenchantement et Espérance » Participants : Conférences de l'académicien Claude Dagens, évêque d'Angoulême et du philosophe Henri Pena-rui, essayiste, maître de conférence, et débat avec cinq intervenants francs-maçons représentant chaque obédience. Modérateur : Yvan Drapeau, journaliste

Source : laportelatine.org/actualite/election-de-simone-veil-a-lacademie-francaise

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France